

Mustapha EL MNASFI

Doctorant en science politique à l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Chercheur associé au Centre Jacques Berque (USR 3136, CNRS) Maroc

m.elmnasfi@gmail.com

Proposition de communication

Axe 2 : Etat, économie et société

Titre de la communication :

Les effets de la participation citoyenne dans les projets urbains au Maroc : le cas de l'« INDH » en milieu urbain

Au mois de mai 2005, le monarque marocain annonça le lancement de l'« Initiative Nationale pour le Développement Humain ». Parmi les principaux programmes de cette initiative, l'on trouve le « Programme de l'INDH en milieu urbain ». Cette Initiative insiste sur la participation des citoyens concernés dans l'élaboration des projets qui visent à lutter contre la pauvreté. Dans la perspective de permettre à ces citoyens de participer à ce programme, des dispositifs participatifs ont été instaurés comme le « diagnostic participatif » et l'« appel à projets ».

L'objectif de cette communication est de présenter dans un premier temps, d'une part, comment la participation citoyenne est organisée, dans le cadre de l'« INDH en milieu urbain », par les pouvoirs publics ; et d'autre part, comment les procédures de participation sont investies par les citoyens (partie I). Dans un second temps, nous comptons étudier d'une part, quels sont les effets de la participation citoyenne sur la décision publique (Qu'est-ce que cela change sur la décision publique ? Est-ce que la participation citoyenne est purement symbolique ? Est-ce qu'elle est contrôlée ?) ; et d'autre part, quels sont les effets de la participation citoyenne sur les citoyens mobilisés (Est-ce que cela change leur engagement citoyen ? Qu'est-ce que cela change chez eux ? Qu'est-ce qu'ils apprennent ?) (Partie II).

A partir de ces questions, nous partons de l'hypothèse selon laquelle la participation citoyenne dans le cadre de l'« INDH en milieu urbain », a donné lieu à l'émergence de citoyens actifs avec un parcours hétérogène. Cette participation citoyenne a obligé au rapprochement entre les représentants des pouvoirs publics et les citoyens. Donc grâce à l'instauration des dispositifs participatifs dans l'« INDH en milieu urbain », une transformation s'opère progressivement dans la relation pouvoirs publics/citoyens. Cela permet d'assister à l'émergence de nouvelles associations et coopératives, ainsi que de citoyens qui s'engagent pour la première fois dans la vie associative.

C'est par la réalisation d'enquêtes de terrain, à travers des entretiens semi-directifs, que nous comptons procéder pour récolter les données. Nous comptons travailler sur six quartiers (trois à Rabat et trois à Casablanca), qui connaissent la participation de citoyens dans des projets entrant dans le cadre de l'« INDH en milieu urbain ». Nous envisageons donc de réaliser des entretiens avec les représentants des associations qui participent dans l'« INDH en milieu urbain » et avec les pouvoirs publics locaux (les coordinateurs locaux de l'« INDH en milieu urbain », qui sont en même temps chefs de la Division de l'Action Sociale dans les préfectures de Rabat et de Casablanca, et les chefs d'Equipe d'Animation du Quartier de l'« INDH »). Un travail théorique accompagne par ailleurs le travail de terrain pour une approche conceptuelle sur la question.